

## **Retour sur l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 Mai 2025**

### **Rapport d'activités 2024**

Bref retour sur les événements qui ont marqué 2024 :

- 9 réunions du Conseil d'Administration ;
- 480 rendez-vous pour informer et accompagner les personnes dans la compréhension des directives anticipées et des dispositions de fin de vie ont été réalisés ;
- 965 appels ont été traités par le Service d'Ecoute de d'Accompagnement ;
- 37 permanences ou présentations ont été réalisées, (dont 25 au PatientenHouse du CHL de Strassen) avec des professionnels de santé, des établissements de soins, ou bien des lieux de vie au Grand-Duché ;
- 467 brochures Ma Volonté en fin de vie ont été envoyées par voie postale ;
- 1.601 brochures Ma volonté en fin de vie ont été distribuées lors de nos événements.

Au niveau du travail continu de sensibilisation, outre ces statistiques, la communication envers le grand public fut également assurée par la tenue d'une conférence annuelle : le thème choisi en 2024 fut « Démence et Euthanasie » avec le Dr PhD Johannes Mulder, éminent médecin psychiatre aux Pays-Bas.

La brochure destinée aux médecins éditée en 2023 a été traduite en allemand par le Collège Médical. Elle sert de « guide » de référence pour la réalisation d'une euthanasie ou d'une assistance au suicide selon les pratiques réglementaires. Elle sera bientôt disponible pour les médecins sous forme de livret.

### **Bilan financier 2024 et budget 2025**

Le résultat pour 2024 témoigne d'une perte de 7.785,52 EUR, alors qu'elle s'établissait à - 16.347,42 EUR en 2023.

- Du côté des recettes, outre l'augmentation continue des cotisations (18.676 EUR pour 2024), les dons sont restés stables (6.560 EUR).
- Du côté des dépenses elles ont globalement baissé en 2024 par rapport à 2023, au total 446.027 EUR contre 507.329 EUR en 2023, soit 13% de moins. Cela s'explique essentiellement par la forte diminution des dépenses pour la communication.

En ce qui concerne le budget 2025 :

- Du côté des recettes, l'association mise sur la campagne de mécénat lancée fin 2024. Par ailleurs, la décision, prise l'an dernier en assemblée générale, d'augmenter la cotisation annuelle de 10 EUR devrait elle aussi avoir un impact visible sur la trésorerie.

- Du côté des dépenses, l'association ambitionne pour 2025 la refonte du site internet, pour le rendre plus intuitif et au goût du jour, à l'aide de courtes vidéos informatives y insérées. Le but est ainsi de rendre celui-ci plus attractif pour la jeunesse, sur laquelle les efforts de sensibilisation seront concentrés.

Ainsi, pour cette année 2025, est estimé un résultat positif d'environ 2.000 EUR.

### **Modifications statutaires**

Dans le cadre de la mise en concordance de ceux-ci avec la nouvelle loi du 7 août 2023 sur les asbl et les fondations, les modifications statutaires sont validées à l'unanimité, ainsi que les nouveaux statuts coordonnés.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour et plus personne n'ayant rien à rajouter, la séance est clôturée.